

Loi fédérale des Émirats sur l'égalité salariale — L'égalité des salaires dans le secteur privé

Gender Equality · Bonne pratique · Émirats arabes unis

Score de qualité : 37/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

En 2020, les ÉAU ont modifié leur droit du travail (décret-loi n° 6/2020) exigeant que les employeurs privés versent aux femmes un salaire égal à celui des hommes pour un travail de valeur égale, mis en œuvre par le ministère des Ressources humaines et de l'Émiratisation.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	1/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-15

[UAE Ministry of Human Resources and Emiratisation / Gender Balance Council](#) — consulté le 2026-09-15

[Khaleej Times – Equal pay law comes into force](#) — consulté le 2026-09-15

[CIPD – UAE gender pay gap projection](#) — consulté le 2026-09-15

[Gulf News – Equal wages for men and women in private sector](#) — consulté le 2026-09-15

[UAE Gender Balance Council & World Bank workshop](#) — consulté le 2026-09-15

Citer — Evidoria. *Loi fédérale des Émirats sur l'égalité salariale — L'égalité des salaires dans le secteur privé*. ID persistant : e41b1a99-a056-41c9-8eaf-5c13edb4f6a6.